

III

LE DÉSARMEMENT

Compte tenu de l'appui unanime que l'Assemblée générale des Nations Unies avait accordé, vers la fin de 1959, aux projets du Comité du désarmement des dix puissances, ainsi que de l'atmosphère de détente qui régnait alors dans les relations internationales, on attendait beaucoup plus des négociations d'alors que de celles qui les avaient précédées. A la séance d'ouverture du Comité, le 15 mars 1960, plusieurs délégations exprimèrent l'espoir que l'on négocierait comme s'il s'agissait d'une affaire commerciale et que les résultats concrets ne seraient pas longs à venir.

Le Comité des dix puissances

Quand commencèrent les entretiens de Genève, en mars, c'était la première fois depuis l'été de 1957 que l'on négociait d'une manière détaillée au sujet du désarmement. Le 7 septembre 1959, les Gouvernements des États-Unis, de la France, du Royaume-Uni et de l'Union soviétique avaient mis sur pied, à cette fin, le Comité du désarmement des dix puissances, qui comprenait en outre la Bulgarie, le Canada, l'Italie, la Pologne, la Roumanie et la Tchécoslovaquie.

Les négociations du Comité commencèrent par l'examen de deux plans de désarmement présentés au cours de la séance d'ouverture: le plan soviétique de désarmement général et complet, déjà présenté à l'Assemblée générale des Nations Unies par M. Khrouchtchev en septembre 1959, et un plan de désarmement sur une grande échelle présenté par les cinq puissances occidentales. Les six premières semaines se passèrent surtout à discuter et élucider les dispositions des deux plans, chacun des camps défendant le sien et critiquant l'autre. Cette manière de faire permit à chacun de faire mieux connaître ses points de vue, et aux deux de se rapprocher dans une certaine mesure, ne serait-ce qu'en ce qui concerne les buts fondamentaux du désarmement. Il n'en subsistait pas moins une divergence radicale entre les vues des deux camps; aussi n'avait-on pu encore s'entendre même sur un ensemble de principes lorsque s'ouvrit à Paris la Conférence «au sommet», c'est-à-dire entre chefs de gouvernement.

Après l'avortement de cette Conférence au sommet, les négociations reprirent au sein du Comité des dix puissances, le 7 juin. Le représentant de l'URSS présenta dès le premier jour un nouveau plan lequel, dit-il, tenait compte des vues exprimées par les délégations occidentales durant la première partie des négociations. Le représentant du Canada, le lieutenant-général E. L. M. Burns, déclara, à propos des nouvelles propositions soviétiques, qu'il importait d'étudier au point de vue technique certains aspects du désarmement que prévoyait le plan soviétique. Cette demande et d'autres analogues, formulées par le camp occidental, ayant pour objet de mettre le désarmement en route dans les domaines où il paraissait possible de le faire, reçurent du représentant soviétique un accueil tout